

**AVIS DE VACANCE**

**EXPERT NATIONAL DETACHE A LA COMMISSION EUROPEENNE**

|  |  |
| --- | --- |
| **Intitulé du poste:**  (DG-DIR-UNITE) | **BUDG-02** |
| **Chef d’unité :**  **Adresse e-mail :**  **Téléphone :**  **Nombre de postes disponibles:**  **Prise de fonction souhaitée :**  **Durée initiale souhaitée :**  **Lieu d’affectation :** | **Bernhard WINDISCH**  [**bernhard.windisch@ec.europa.eu**](mailto:bernhard.windisch@ec.europa.eu)  **+3222966247**  **1**  **3ème trimestre 2022[[1]](#footnote-1)**  **2 ans1**  **☒** **Bruxelles** □ **Luxembourg** □ A**utre: ……………..** |
|  | **☒  Avec indemnités** □  **Sans frais** |
| **Cet avis est également ouvert**  □**aux pays AELE suivants :**  □ **Islande** □ **Liechtenstein** □ **Norvège** □ **Suisse**  □ **Accord AELE-EEE in-Kind (Islande, Liechtenstein, Norvège)** □**aux pays tiers suivants:**  **☒    aux organisations intergouvernementales suivantes: OCDE, FMI** | |

**1. Nature des fonctions**

Vous êtes à la recherche d'un emploi stimulant et enrichissant? Vous aimez l'idée de contribuer à la mise en œuvre d'un budget de l'UE qui a un impact réel et pertinent sur la vie des citoyens, en droite ligne avec les grandes priorités politiques actuelles ? Vous êtes intéressé par l'ensemble du cycle d'élaboration des politiques, depuis l'analyse et la proposition aux organes législatifs, jusqu'à la mise en œuvre, le suivi qui en est fait, leur évaluation et la communication afférente ? Vous aimez travailler en petites équipes-projet ? Êtes-vous rapide et persévérant dans la collecte et l'analyse de l'information pour proposer des solutions à des problèmes nouveaux? Vous trouvez motivant de travailler sur plusieurs projets simultanément et dans des délais serrés ?

Alors vous êtes le bon candidat pour nous rejoindre dans l'unité 02 de la DG BUDG. Nous sommes une unité de stratégie transversale à la DG BUDG, relevant directement du directeur général. L'unité se compose d'une petite équipe dynamique et soudée où règne un état d'esprit très positif. L'unité offre également une excellente vue d'ensemble sur les priorités stratégiques du budget, des activités variées et stimulantes.

L'unité est chargée de deux priorités principales : l'élaboration d'un cadre solide de budgétisation axée sur la performance pour le budget de l'UE et l'intégration d'objectifs politiques clés, tels que le climat, la biodiversité ou l'égalité des genres, dans le budget de l'UE. L'objectif de notre travail est d'accroître la transparence et la responsabilité de l'UE dans sa façon de dépenser son budget pour obtenir des résultats tangibles et contribuer aux objectifs politiques généraux qui profitent aux citoyens, entreprises et organisations de l'UE.

Notre travail comprend à la fois la réflexion stratégique et la coordination et le support à nos interlocuteurs dans l'ensemble de la Commission pour la mise en place des nouveaux outils que nous concevons. Nous mettons notamment en œuvre les nouveautés intégrées dans le cadre financier pluriannuel 2021-2027 qui renforce encore l'accent mis sur la performance du budget de l'UE. Nous nous assurons également de l'amélioration continue de nos rapports sur la performance, et notamment le Rapport annuel sur la gestion et la performance du budget de l'UE. Parmi les autres priorités clés figurent la mise en œuvre du nouvel objectif contraignant de 30 % de dépenses pour le climat sur l'ensemble du budget de l'UE, le financement d'au moins 30 % de NextGenerationEU par l'émission d'obligations vertes et le développement et la mise en œuvre de méthodes de suivi des dépenses vers d'autres les priorités politiques horizontales, telles que la biodiversité et l'égalité des genres.

Dans notre travail, nous coordonnons et travaillons en étroite collaboration avec différents services de la Commission, y compris les services centraux et les DG en charge des politiques publiques, en particulier celles qui conçoivent et mettent en œuvre les programmes de dépenses. Nous sommes également en contact étroit avec d'autres institutions européennes, notamment le Parlement européen, le Conseil et la Cour des comptes européenne, les organisations internationales et les États membres.

Si vous nous rejoignez, vous ferez partie d'une équipe dynamique avec un très large éventail d'activités. Vous serez amené à contribuer à différents projets, comme par exemple:

* Élaborer des méthodes pour intégrer les principales priorités politiques (telles que la lutte contre le changement climatique ou l’amélioration de l’égalité de genre) dans le budget de l’UE, notamment en suivant les contributions/dotations budgétaires et en estimant leurs effets globaux.
* Garantir la transmission d'informations pertinentes sur la performance à nos principales parties prenantes, les autorités budgétaires (Conseil et Parlement européen) et les citoyens ;
* Mettre en œuvre le cadre de performance budgétaire amélioré dans le cadre du nouveau CFP 2021-27 ;
* Travailler en étroite collaboration avec la Cour des comptes européenne et les DG concernées dans ses travaux sur les audits de la performance du budget de l'UE en général ou de programmes particuliers plus spécifiquement;
* Améliorer notre capacité à évaluer la performance du budget de l'UE et de ses programmes sur la base des preuves empiriques disponibles afin de soutenir l'évolution vers l'élaboration de politiques fondées sur des preuves et des résultats et de défendre les propositions budgétaires de la Commission auprès des autorités budgétaires.

**2. Qualifications requises**

**a) Critères d'éligibilité**

Les critères d'éligibilité doivent être obligatoirement remplis par l'END pour être détaché auprès de la Commission. Par conséquent, le candidat qui ne remplirait pas tous ces critères serait automatiquement éliminé de la procédure de sélection.

• Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d'au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

• Ancienneté de service : avoir une ancienneté d'au moins un an auprès de son employeur, c'est-à-dire être employé depuis au moins un an par un employeur éligible au sens de l'article 1 de la décision END, dans un cadre statutaire ou contractuel avant le détachement;

• Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d'une des langues de l'Union européenne et une connaissance satisfaisante d'une autre langue de l'Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu'il est appelé à exercer. L'END d'un pays tiers doit justifier posséder une connaissance approfondie d'une langue de l'Union européenne nécessaire à l'accomplissement des tâches qui lui seront confiées.

**b) Critères de sélection**

Diplôme

- diplôme universitaire ou

- formation professionnelle ou expérience professionnelle de niveau équivalent

dans le(s) domaine(s) : n’importe quel domaine favorisant un état d’esprit structuré et de solides compétences analytiques. Une expérience dans la recherche ou une compétence dans l'un des domaines de l'unité seraient considérées comme un atout important mais ne sont pas requises, comme par exemple: les budgets publics, la transition écologique (climat, énergie, transports durables, agriculture durable et autres) ou la performance budgétaire (analyses d’impact et évaluations, cycle politique, structures d’incitation, administration des entreprises, etc.).

Expérience professionnelle

Les expériences professionnelles antérieures dans ces mêmes domaines seront considérées comme des atouts, mais ne sont pas requises. Voici quelques exemples de domaines qui seraient intéressants: connaissance du budget de l’UE et de ses cycles annuels et pluriannuels; expérience en matière de budgétisation verte ou de budgétisation sensible au genre; expérience de l’évaluation/de la modélisation de l’impact des politiques sur le climat ou l’égalité des genres; travaux dans le domaine de l’analyse des politiques/de la conception des politiques/des services de conseil en matière de politique; expérience de conception et de mise en œuvre d’analyse d’impact ou d’évaluation; expérience de revue des dépenses.

Parmi les autres expériences utiles figurent tous travaux en rapport avec les données budgétaires et leur compréhension; expérience informatique (MS Teams, Excel, Word, bases de données standard (par exemple, Data warehouse Business Object, Qliksense, SAP BPC).

Langue(s) nécessaire(s) pour l'accomplissement des tâches

Anglais C1.

**3. Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Les candidats doivent envoyer leur candidaturesous format **CV Europass** (<http://europass.cedefop.europa.eu/fr/documents/curriculum-vitae>)en français, anglais ou allemand **uniquement à la représentation permanente / mission diplomatique de leur pays auprès de l'UE**, qui la transmettra aux services compétents de la Commission, dans les délais fixés par ces derniers. Le CV doit obligatoirement mentionner la date de naissance et la nationalité du candidat. **Le non-respect de cette procédure ou des délais invalidera automatiquement la candidature.** Les candidats sont priés de ne pas joindre à leur candidature d'autres documents(tels que copie de carte d'identité, copie des diplômes et attestations d'expérience professionnelle, …). Ces documents leur seront demandés, le cas échéant, à un stade ultérieur de la procédure de sélection.

Les candidats seront informés du suivi de leur candidature par l'unité concernée.

**4. Conditions du détachement**

Les détachements sont régis par la **décision de la Commission C(2008)6866 du 12/11/2008** relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

L'END restera employé et rémunéré par son employeur durant toute la durée du détachement. Il restera également couvert par la sécurité sociale nationale durant son détachement.

Sauf pour les END sans frais, des indemnités de séjour peuvent être versées à l'END qui remplit les conditions, conformément à l'article 17 de la décision END.

Durant le détachement, l'END sera soumis aux obligations de confidentialité, de loyauté et d'absence de conflit d'intérêt prévues par les articles 6 et 7 de la décision END.

Toute déclaration incomplète ou fausse pourra entraîner le refus de la candidature.

Toute personne postée dans une **délégation de l’Union européenne** doit avoir une habilitation de sécurité (jusqu'au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015, OJ L 72 du 17.03.2015, p. 53). Le candidat choisi aura l’obligation de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d'obtenir la confirmation de son détachement.

**5. Traitement des données à caractère personnel**

Toute mise en œuvre de la procédure de sélection, de détachement et de fin de détachement des END aura pour effet le traitement, par les services compétents de la DG HR, du PMO, de la DG BUDG et de la DG concernée par le présent avis, de données à caractère personnel relatives à l'END, sous la responsabilité du chef de l'unité HR.DDG.B4. Ce traitement est basé sur la décision de la Commission relative aux END et est soumis au Règlement (UE) No 2018/1725.

Les données des END seront conservées pendant 10 ans à compter de la fin du détachement (2 ans pour les END dont la candidature n'a pas été retenue ou a été retirée).

En tant que personne concernée, vous avez des droits spécifiques en vertu du chapitre III (articles 14 à 25) du règlement (UE) 2018/1725, notamment le droit d'accès, de rectification ou d'effacement de vos données à caractère personnel et le droit de limiter le traitement de vos données personnelles. Le cas échéant, vous avez également le droit de vous opposer au traitement ou au droit à la portabilité des données.

Vous pouvez exercer vos droits en contactant le responsable du traitement ou, en cas de conflit, le responsable de la protection des données. Si nécessaire, vous pouvez également vous adresser au contrôleur européen de la protection des données. Leurs coordonnées sont indiquées ci-dessous.

**Informations de contact**

- **Le contrôleur de données**

Si vous souhaitez exercer vos droits en vertu du règlement (UE) 2018/1725, ou si vous avez des commentaires, des questions ou des préoccupations, ou si vous souhaitez déposer une plainte concernant la collecte et l'utilisation de vos données à caractère personnel, n'hésitez pas à contacter le contrôleur de données, HR.DDG.B.4, [HR-MAIL-B1@ec.europa.eu](mailto:HR-MAIL-B1@ec.europa.eu).

- **Le délégué à la protection des données (DPD) de la Commission**

Vous pouvez contacter le délégué à la protection des données ([DATA-PROTECTION-OFFICER@ec.europa.eu](mailto:DATA-PROTECTION-OFFICER@ec.europa.eu)) pour toute question relative au traitement de vos données à caractère personnel en vertu du règlement (UE) 2018/1725.

**- Le contrôleur européen de la protection des données (CEPD)**

Vous avez le droit de saisir le contrôleur européen de la protection des données ([edps@edps.europa.eu](mailto:edps@edps.europa.eu)) (c’est-à-dire que vous pouvez porter plainte) si vous estimez que vos droits en vertu du règlement (UE) 2018/1725 ont été violés par le contrôleur des données.

À l'attention des candidats ressortissant de pays tiers: vos données personnelles peuvent être utilisées aux fins des vérifications nécessaires.

1. Les précisions liées à la date de prise de fonctions et à la durée du détachement sont données à titre indicatif uniquement (article 4 de la décision END). [↑](#footnote-ref-1)